

L'ENVIRONNEMENT, ENTRE EXPLOITATION ET PROTECTION : UN ENJEU PLANETAIRE

INTRODUCTION : QU'EST-CE QUE L'ENVIRONNEMENT ?

L'actualité est tout entière remplie de cette notion :

- Il a été prouvé que la **covid-19 était une zoonose** (maladie d'origine animale) **et trouvait son origine dans les perturbations environnementales causées par l'homme** : la faune sauvage voit son habitat détruit et fuit vers les espaces urbanisés, entrant ainsi en contact avec les populations humaines et pouvant leur transmettre leurs virus (ex : H5N1, grippe aviaire, virus Ebola)
- **Records de température chaque année depuis 2022**
- **Le succès des théories de l'effondrement** qui prédisent un effondrement de la civilisation industrielle (**collapsologies**) est également à la mode
- **Grands rassemblements populaires pour défendre l'environnement, marqués notamment par la mobilisation de la jeunesse mondiale** menée par la Suédoise Greta Thunberg (ex : journées de grève des lycéens pour la planète à la suite du mouvement « Fridays for future »)

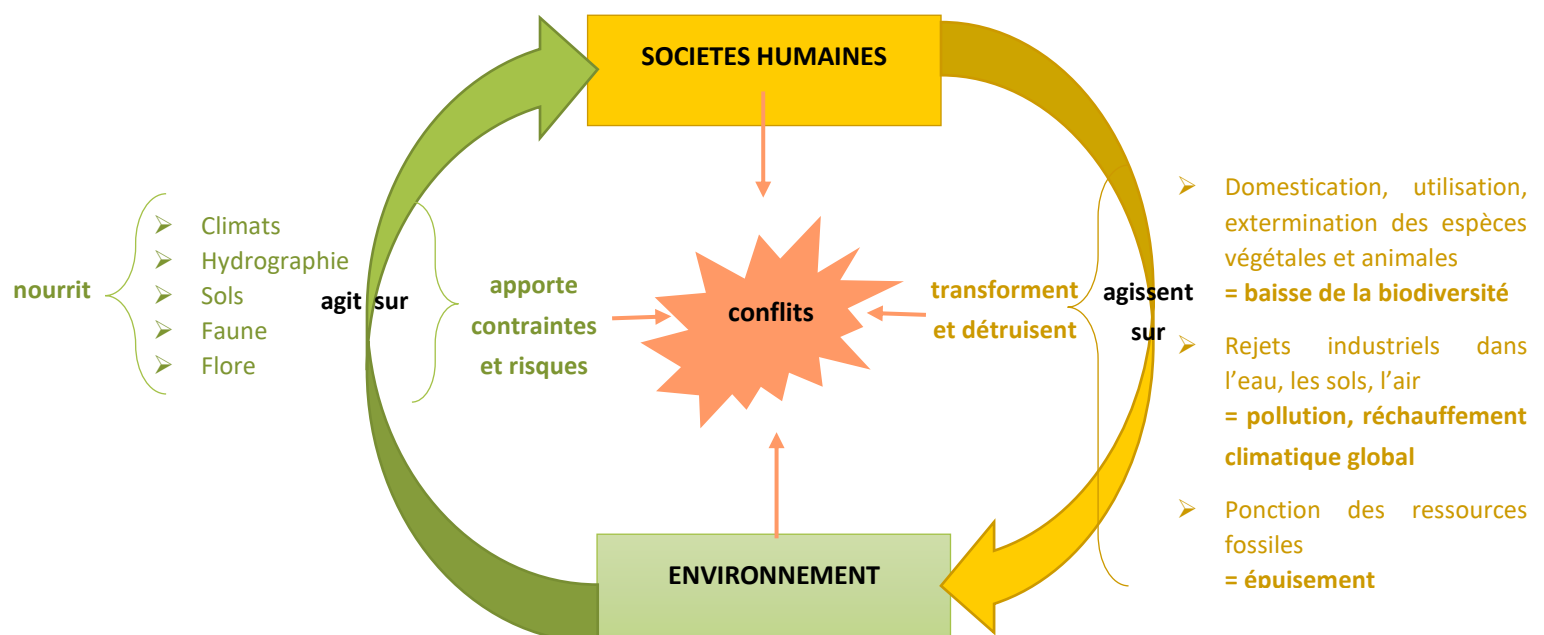
Parallèlement, **croissance des mouvements d'opinions climato-sceptiques** qui nient l'origine humaine du changement climatique (**36% des Français**). Cela explique pour partie le **recul du mouvement politique écologiste** : après un éclatant succès aux municipales de 2020 pour le parti EELV, il a énormément régressé et l'environnement a été un sujet de débat très secondaire des dernières législatives.

I. Une construction historique, sociale et politique de la notion d'environnement

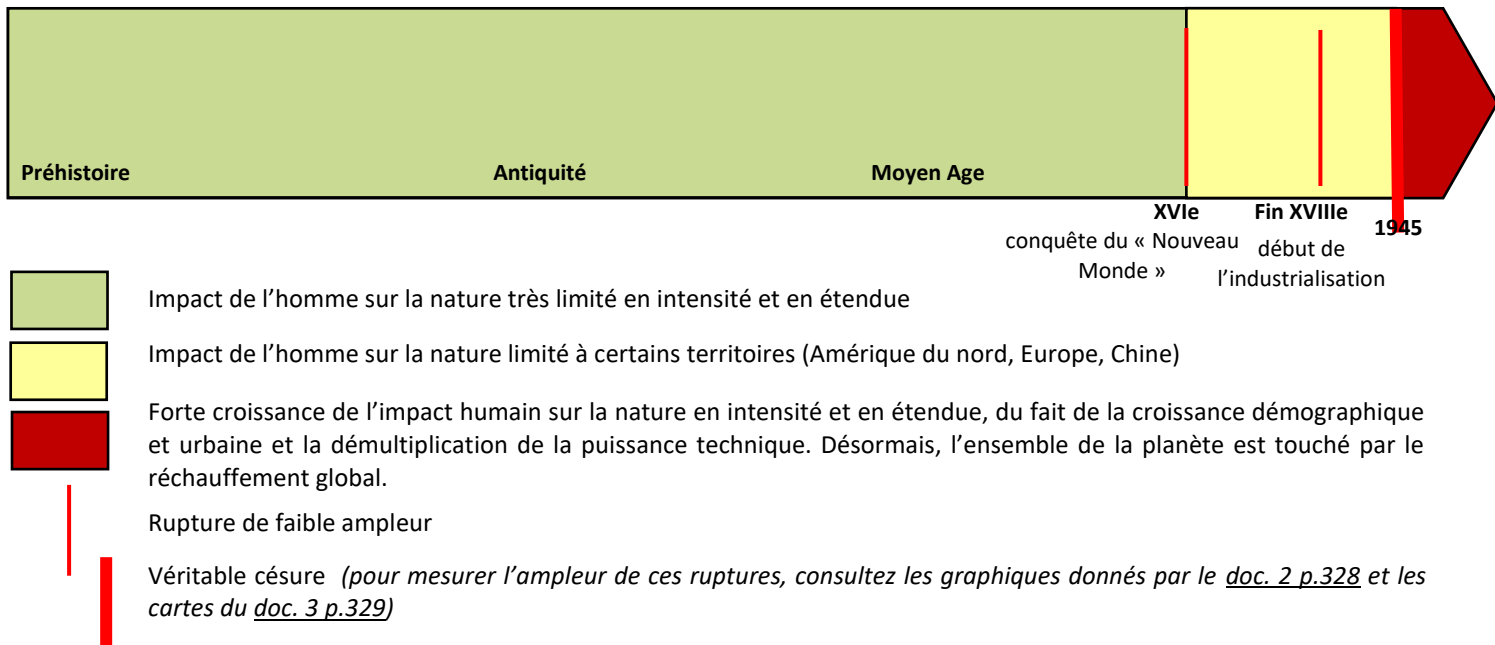
A. Une définition qui a évolué du Moyen Age à nos jours

1) Un terme polysémique

L'environnement peut être compris comme **synonyme de milieu naturel** (et donc on ne considère l'environnement que ce qui relève de la nature indépendamment des hommes) ou alors comme **tout ce qui entoure l'homme, donc le milieu naturel et ce qui est créé et transformé par l'homme**. Auparavant, ces deux ensembles étaient vus comme séparés, puis on a vu les sociétés comme dominantes par rapport aux milieux, avant d'envisager des échanges réciproques. Ces deux définitions correspondent à **deux représentations différentes** qui coexistent dans le **regard des différents acteurs**, d'où des **débats voire des conflits**. Par exemple les législations de l'Union européenne et de la France ne choisissent pas la même définition.



FRISE CHRONOLOGIQUE DE L'INTENSITE DE L'IMPACT DES SOCIETES HUMAINES SUR L'ENVIRONNEMENT



2) La définition des géographes

La géographie utilise le mot « environnement » dans le sens le plus large : selon Yvette VEYRET, « il désigne les relations d'interdépendance complexes existant entre l'homme, les sociétés et les composantes physiques, chimiques, biotiques d'une nature anthropisée »

Cependant, dans ce thème, « environnement » est plus à entendre comme « milieu naturel ».

B. Une notion « à la mode » depuis les années 1960-70, fruit d'une construction historique, sociale et politique

1) Une construction économique et sociale

Dans les années 1970, alors qu'on découvre les trous dans la couche d'ozone et qu'on s'inquiète de l'explosion démographique, le club de Rome demande en 1972 un rapport de prospective sur l'évolution future de l'environnement et ses conséquences sur la croissance. Il s'agit du rapport Meadows, intitulé « Halte à la croissance » en français afin de résumer la peur face aux conséquences d'une prolongation d'un développement des sociétés sur le même mode.

Cette prise de conscience devient visible dans les arts, à travers notamment la littérature et les films de science-fiction. Le roman de Harry Harrison (1965) adapté au cinéma par Richard Fleischer *Soleil vert* en est un exemple.

2) Une construction politique à différentes échelles

En France, l'année 1970 marque un tournant avec un discours du président de la république Georges Pompidou à Chicago sur les risques induits par la destruction de l'environnement par l'homme. En 1971, il crée le 1^{er} ministère « chargé de la protection de la nature et de l'environnement », occupé par Robert Poujade. En 1976, est promulguée la 1^{ère} loi qui ne porte que sur l'environnement « relative aux installations classées pour la protection de l'environnement ».

Apparaissent également en France et en Europe les premiers partis écologistes. En France, le 1^{er} candidat écologiste à la présidence de la république est René Dumont en 1974. Il obtient 1.32% des voix.

A l'échelle internationale, l'environnement devient aussi un sujet de préoccupation dans les années 1970. En 1972, est organisé en Suède, à Stockholm, ce qui est considéré comme le 1^{er} Sommet de la Terre. Cette conférence à laquelle ont participé 113 Etats, donna naissance au Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et rapidement après à des conventions comme la Convention CITES sur le commerce international des espèces menacées ou la convention de Ramsar sur les zones humides. Les dirigeants du monde ont décidé ensuite de se réunir tous les 10 ans puis tous les ans.

En 1987, le rapport Brundtland prône un développement durable.

L'ONG Greenpeace favorable à l'abandon du nucléaire est créée en 1971 au Canada.

C. Une notion à la croisée de différents champs de recherche et réflexion

- une approche historique : intérêt pour les héritages, les modes de gestion et de rapport à l'environnement
- une approche géographique : intérêt pour les concepts de ressources, de risque, de paysage et de patrimoine. Réflexion sur les enjeux économiques, sanitaires et géopolitiques associés aux défis environnementaux.
- une approche en sciences politiques : recherches sur les politiques relatives à l'environnement

- **une approche géopolitique** : intérêt pour la volonté de gouvernance et les conflits liés à l'environnement.
- **une approche en droit** : le droit de l'environnement apparaît en France dans les années 1960 en réaction aux catastrophes écologiques : il s'agit alors de créer des garde-fous pour limiter la dégradation des milieux naturels.
- **une approche en économie** : histoire du rapport économique à la nature considérée longtemps comme une contrainte mais aussi une source de richesse comme au XIXe s. ou être vue aujourd'hui comme une nouvelle valeur. Des économistes pensent aussi désormais la nécessité de décroissance pour des raisons environnementales.
- **une approche en sociologie, psychologie, philosophie** : intérêt pour les rapports de l'homme à la nature qui a pu l'adorer, la diviniser, la considérer comme un refuge ou développer une crainte respectueuse à son endroit.
- **une approche dans les sciences naturelles (biologie, géologie, océanographie, climatologie, etc.)** : elles ont fondé de nombreux concepts réutilisés par les autres sciences comme l'écosystème, la biodiversité, etc.

II. Faire l'histoire de l'environnement

Histoire de l'environnement : sous-discipline de l'histoire qui s'intéresse sur le temps long aux relations sociétés/milieus.

A. Les pionniers

Emmanuel LE ROY LADURIE fait figure de pionnier : son ouvrage paru en 1967 *Histoire du climat depuis l'an Mil* a montré pour la 1ère fois que le climat n'était pas un invariant, au-delà des changements à l'échelle géologique. L'historien a mis en évidence un « mini âge glaciaire » à la fin du XVIIe et au début du XVIIIe s. en Europe qui expliquerait en partie la faible croissance démographique à cette époque, alors qu'il constate un réchauffement depuis un siècle.

Toutefois, **c'est aux Etats-Unis que l'histoire environnementale prend réellement son essor. On date fréquemment sa naissance de 1972 avec un article de Roderick NASH.** S'ensuivent en 1976 la création d'une revue, *Environmental Review*, puis de l'American Society for Environmental History (ASEH) en 1977. Les travaux de R. Nash portent notamment **sur le concept de wilderness ou "sauvagerie"** et cherchent à redécouvrir les origines américaines dans la nature.

C'est à partir des années 1980, que ce **champ de l'histoire est bien reconnu et même s'internationalise à partir des années 1990, sauf peut-être en France où ce sujet suscite peu d'intérêt jusqu'à des années 2000.**

B. Les champs de recherche actuels sur l'histoire de l'environnement

L'histoire environnementale s'est aujourd'hui tellement étoffée qu'elle comprend différents thèmes de recherche :

- **L'histoire des forêts** : **Andrée CORVOL** et Martine CHALVET
- **L'histoire du rôle des pouvoirs face à l'environnement** (aménagements dans les zones humides, actions écologistes) : R. MORERA et R. FAVIER
- **L'étude des risques environnementaux** : **G. QUENET**
- **L'histoire de l'environnement urbain** (question de la nature et des espaces verts, des dispositifs techniques d'épuration des déchets ou de potabilisation de l'eau, des pollutions) : **G QUENET**, C-F MATHIS, E-A PEPYS,
- **L'histoire des animaux (aux confins de l'histoire culturelle)** : l'ours ou le loup étudiés par **Michel PASTOUREAU**
- **L'histoire du développement de l'écologie politique et du militantisme (en lien avec l'histoire politique)** : A. VRIGNON

C. Sources et méthodes de l'historien de l'environnement

Les sources et méthodes de l'histoire environnementale sont parfois classiques :

- **Ecrits du for privé** qui donnent des témoignages : infos sur la date des vendanges, la météo, les aménagements...
- **Toutes les iconographies** qui donnent à voir les paysages du passé
- **Les textes législatifs et officiels** : du code forestier de Colbert à la charte environnementale en passant par la loi littorale ; les instructions de Napoléon III pour le drainage et l'aménagement des Landes etc.
- **Cartes anciennes** et étude des toponymes. Les SIG, (systèmes d'information géographique) en utilisant le géoréférencement, permettent des comparaisons très instructives entre cartes d'époques variées

Cependant, les historiens ont recours à des méthodes plus techniques, utilisées plutôt en archéologie : **l'archéobotanique** qui s'appuie sur les restes de végétaux retrouvés et notamment les pollens (polynologie) ou encore les charbons de bois, la **dendrochronologie** (datation du bois à partir des anneaux de croissance) ou **l'archéologie aérienne**.